



Aide – mémoire

Fonctionnaire communal (m/f)
Agent municipal : 1 poste à plein temps
pour les besoins du service circulation

Profil :

- Savoir travailler de façon responsable de manière autonome et en équipe
- Le fait d'avoir une expérience professionnelle en tant qu'agent municipal constitue un avantage

Conditions requises :

- a) être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne,
- b) jouir des droits civils et politiques,
- c) offrir les garanties de moralité requises,
- d) satisfaire aux conditions d'aptitude physique et psychique requises pour l'exercice de la fonction,
- e) satisfaire aux conditions d'études et de formation professionnelle requises :
Les candidats aux fonctions de la carrière de l'agent municipal doivent avoir accompli avec succès trois années d'études dans l'enseignement public luxembourgeois, soit dans l'enseignement secondaire, soit dans l'enseignement secondaire technique ou présenter une attestation portant sur des études reconnues équivalentes.
- f) avoir fait preuve, avant la nomination provisoire, d'une connaissance adaptée au niveau de carrière des trois langues administratives, telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues,
- g) avoir passé avec succès l'examen d'admissibilité de la carrière.

Service / département :

Le futur titulaire sera affecté au service de circulation communal.

Statut et carrière :

Le futur titulaire sera engagé sous le statut du fonctionnaire communal, catégorie de traitement D, groupe de traitement D2, sous-groupe à attributions particulières – agent municipal, conformément aux dispositions de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut des fonctionnaires communaux et de ses règlements d'exécution.

Degré d'occupation :

100% correspondant à 40 heures hebdomadaires à prester selon l'horaire mobile en vigueur. A noter que l'horaire peut varier en fonction des besoins du service (à titre indicatif : samedis, dimanches et de 13.30 heures à 22.00 heures,...).

Missions :

- contrôle du stationnement
- assurer une présence et la surveillance devant les écoles avant le début et à la fin des cours
- émission et contrôle de vignettes pour le stationnement résidentiel
- élaboration des plans communaux relatifs à la signalisation
- confection de règlements temporaires sur la circulation
- préparation des mises à jour du règlement général de la circulation avec travaux connexes
- tout travail en relation avec le service circulation

Rémunération :

La rémunération se fera sur base du règlement grand-ducal modifiée du 28 juillet 2017 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires communaux. Pendant les trois années de service provisoire les indemnités sont fixées à 130 PI. S'y ajoute une prime de risque de 10 PI.

A titre indicatif, le traitement minimal de départ brut serait pour 03/2019 de 2.756,15 € au NI 814,40. S'y ajoutera le cas échéant l'allocation de famille (29 PI).

Date prévue d'entrée en service :

Dès que possible, après la nomination par le conseil communal et l'approbation par l'autorité de tutelle, éventuellement en 03/2019.

Pièces à joindre obligatoirement :

- 1) un extrait de leur acte de naissance ;
- 2) une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- 3) un extrait du casier judiciaire datant de moins de deux mois à la date de la présentation de la demande ;
- 4) un certificat établi par le ministre de l'Intérieur et/ou une communication du président de la commission d'examen, desquels il résulte que le candidat a réussi à l'examen d'admissibilité prévu pour le groupe ou sous-groupe de traitement brigué.
- 5) une copie du (des) diplôme(s), certificat(s) et/ ou attestation(s) requis pour la formation exigée ;
- 6) une notice biographique certifiée sincère et mentionnant de façon détaillée notamment la formation scolaire et l'expérience professionnelle acquise antérieurement par le candidat.

Délai de remise des candidatures :

Vendredi, 21 décembre 2018 au plus tard

Contact :

Administration communale de Strassen : Adresse postale : B.P. 22, L-8041 Strassen ;
Adresse : 1, place Grande-Duchesse Charlotte
Tél. : 31 02 62 1
Site internet : www.strassen.lu

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Matricule :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tél. : E-mail :

déclare par la présente avoir pris connaissance de ce qui précède et m'engage, en cas d'engagement, à m'y conformer.

Signature :